

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 juillet 2018

LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1142)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CF228

présenté par
M. Charles de Courson, M. Ledoux, M. Philippe Vigier et Mme Magnier
à l'amendement n° CF|186 de Mme Cariou

ARTICLE 13

Supprimer l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa relatif aux personnes soumises au contrôle de la HATVP risque de représenter une inégalité de traitement, il convient donc de le supprimer et que les intéressés relèvent du dispositif de droit commun.